GOUVERNEUR
CONSEILS ET FORMATIONS

Programme de Formation

AIPR CONCEPTEUR

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif : Nous consulter

Effectif par session : 1 à 10 participants

Contenu pédagogique

Public visé

- Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes
- Identifier les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.
- Obtenir l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux

Description

RÉSEAUX ET RÉGLEMENTATION

- Les réseaux et les accidents
- Les dispositions réglementaires
- Les droits et responsabilités du salarié

INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Du projet à l'exécution des travaux (DT, DICT, DT-DICT conjointe, …)
- Les réseaux concernés
- L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- Identifications des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les risques liés aux réseaux
- Que faire en cas d'endommagement ? (Règle des 4A)
- Dommages et accidents
- Les travaux sans tranchée
- Les travaux urgents
- Le plan de récolement

ENTRAINEMENT AU TEST QCU ET RÉALISATION DE L'EXAMEN

Modalités pédagogiques

- Apprentissage théorique, Exposés interactifs, Mises en situation, Jeux de rôles

Moyens et supports pédagogiques

- Moyens techniques : Extranet participant, Salle de formation, Écran interactif ou Vidéoprojecteur, Tableau blanc, Tablettes tactiles
- Moyens pédagogiques : Auto-évaluations à l'entrée et en fin de formation, Présentation PowerPoint, Outils d'évaluation (QCU encadré par l'état), Support de formation

Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation théorique de la formation grâce à un QCU encadré par l'état
- Remise d'une attestation de fin de formation individuelle, d'un certificat de réalisation et d'un bilan d'acquisition des compétences
- Délivrance d'une attestation de compétences AIPR si réussite à l'examen (GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS est agréé Centre d'examen AIPR reconnus par le Ministère de la Transition écologique)

Informations sur l'admission

- Organisation de formation **INTRA** (en entreprise) sur demande
- Formation accessible dans un délai moyen de 15 jours
- Inscription par mail, téléphone ou formulaire de contact sur notre site Web

Informations sur l'accessibilité

Notre centre, **GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS**, est engagé en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous travaillons en partenariat avec un réseau de partenaires pour garantir un accueil adapté et des conditions d'apprentissage optimales. Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour faciliter l'accès à la formation, et nous encourageons les personnes concernées à nous contacter pour discuter de leurs besoins particuliers. Nous veillons également à sensibiliser tous nos intervenants aux enjeux de l'accessibilité, afin de créer un environnement inclusif pour tous les participants. Pour en savoir plus contacter notre référent Handicap

Mail : **contact@gouverneurformations.fr**